

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Le revenu à la retraite : les plans d'épargne retraite (PER)

ifDSp institut de formation
en droit social de Paris

Au cœur du droit, au service des élus

Le revenu à la retraite : les plans d'épargne retraite (PER)

COMPÉTENCES TRANSVERSALES



Cette formation permet de comprendre la constitution du revenu à la retraite et de situer la place des Plans d'épargne retraite (PER), réorganisés notamment par la loi dite PACTE. Elle vise à rendre lisibles des dispositifs souvent techniques, en partant des notions fondamentales (répartition/capitalisation, cotisations définies/prestations définies) puis en détaillant les règles communes à l'ensemble des PER (acteurs, gestion, cas de sortie anticipée).

Le parcours approfondit ensuite les PER d'entreprise (PER collectif – PERcol, et PER obligatoire – PERo) : modalités de mise en place, fonctionnement, et conditions de sortie à la retraite. L'objectif est de permettre aux participants de savoir expliquer ces dispositifs et d'en appréhender le statut social et fiscal, afin d'éclairer les choix et échanges liés à la protection sociale et à l'épargne retraite dans l'entreprise, notamment dans une logique d'information et de dialogue.



DURÉE : 1 JOUR



PUBLIC : AVOCATS ET JURISTES



PRÉREQUIS : AUCUN PRÉREQUIS EXIGÉ



Objectifs de la formation

- **Comprendre la constitution du revenu à la retraite et la place des PER.**
- **Savoir expliquer le fonctionnement des PER (PERin/PERcol/PERo) et leurs règles communes.**
- **Identifier les conséquences sociales et fiscales des PER.**



Le revenu à la retraite : les plans d'épargne retraite (PER)

Programme

1. Introduction

1.1 Les notions de base

Un revenu à la retraite

Capitalisation répartition

Cotisations définies/ prestations définies

2. Les règles communes à tous les PER

2.1 À défaut de choix : loi du pays d'exécution habituelle du travail

Le régime des travaux

Les gestionnaires

PERin et PERcol

Sortie anticipée

3. Les PER d'entreprise

3.1 Le PERcol

Mise en place

Fonctionnement d'un PERcol

La sortie du PERcol à la retraite

3.2 Le PERo

Mise en place

Fonctionnement d'un PERcol

La sortie du PERo

Programme



Toutes nos formations sont fractionnables et personnalisables

Méthodes pédagogiques

Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, conseils...)

Méthode interrogative (Quiz, QCM...)

Méthode co-active (échange et interactions, jeux de rôle, formalisation d'un plan d'action)

Évaluations

Auto-évaluation sur l'atteinte des objectifs

Évaluation de satisfaction à chaud



institut de formation
en droit social de Paris

106, rue de Patay
75013 PARIS

01.53.82.01.00
06.66.05.02.53

contact@ifdsp.fr

